

Discussion avec l'honorable Grant Mitchell

Pendant près de sept ans (de 2013 à 2020), j'ai eu l'occasion et le plaisir de travailler aux côtés du sénateur Grant Mitchell en vue de l'élaboration d'une loi sur la prévention des dommages qui régirait les infrastructures souterraines d'énergie et de services publics qui relèvent de la compétence fédérale. À l'époque, il y avait deux groupes impliqués dans cette course législative : l'équipe travaillant sur le projet de loi S-229 et le Comité technique travaillant sur la norme CSA Z-247 (prévention des dommages pour la protection des infrastructures souterraines). Le consensus était que l'un de ces deux groupes devait l'emporter : soit le projet de loi était adopté en troisième lecture à la Chambre des communes, soit la norme CSA était incorporée par renvoi dans le règlement existant. Quoi qu'il en soit, les Canadiens et les Canadiennes devaient enfin obtenir un processus législatif afin de protéger les infrastructures souterraines d'énergie et de services publics par le biais des processus ClickBeforeYouDig déjà en place partout au Canada.

À ce jour, cela me dépasse de voir comment rien de tout cela n'est arrivé. Par contre, nous avons fait avancer la cause de la prévention des dommages et le travail continue.

Si vous avez écouté la série [Prairie Podcast](#) de l'Alberta One-Call, vous avez peut-être entendu le plus récent épisode où je discute avec le sénateur à la retraite Grant Mitchell. Si ce n'est pas le cas, et que vous êtes curieux de connaître les procédures entreprises dans le cadre de la législation, vous pouvez écouter deux amis se remémorer le chemin parcouru dans [cet épisode](#).

J'ai eu l'occasion de rencontrer l'honorable Grant Mitchell en 2013 et de commencer à travailler avec lui peu de temps après pour élaborer le projet de loi. C'était l'un des projets les plus intéressants de ma carrière, même si j'ai été impliqué dans des dossiers vraiment intéressants au cours de mes 30 dernières années de carrière. Il y a une énergie captivante à l'intérieur des murs du Parlement, et il est impossible de ne pas être absorbé par l'histoire et la tradition racontées par les nombreux tableaux, monuments et photos qui ornent les couloirs. Même les trous de balle de la tragédie de 2014 laissés intentionnellement dans les murs de pierre à l'extérieur de la Bibliothèque parlementaire sont un témoignage de l'histoire.

Les bâtiments du Parlement sont actuellement fermés, car des travaux de rénovation sont en cours après une attente de 10 ans. Je n'aurai probablement pas la chance de visiter, encore moins de travailler à l'intérieur de ces murs, mais le travail visant à assurer la gouvernance de la prévention des dommages se poursuit grâce au ministère des Services publics et Approvisionnement Canada et au Canadian Common Ground Alliance. Nous sommes plus près du but que vous ne le pensez.

Mike Sullivan – Président, Utility Safety Partners (exploité par Alberta One-Call Corporation)